

**Compte-rendu de la 8<sup>ème</sup> Assemblée générale du Comité de Pilotage  
IDEFI-FINMINA  
Le 24 mars 2015, INSA de Lyon**

Membres présents :	Guillaume AGNUS (mandatement Paris-Sud), Bruno ALLARD, Bruno BARELAUD, Olivier BONNAUD, Ahmad BSIESY, Luc HEBRARD, Gilles JACQUEMOD, Tayeb MOHAMMED-BRAHIM, Pascal NOUET, Marc RESPAUD, Jean TOMAS
Invités présents :	Lorraine CHAGOYA-GARZON, Laurent FESQUET, Isabelle TRIMAILLE, Jacques VERDIER
Membres excusés :	Jean-Marie FLOC'H, Sylvie RETAILLEAU
Invités excusés :	Christelle AUPETIT, Gérard MATHERON, Anne RICHARD (ANR), Bertrand SOUDRY (ANR)

**1. Accueil et informations du directeur du GIP-CNFM, coordinateur de FINMINA**

La séance est ouverte à 10H30.

O. Bonnaud énonce l'ordre du jour et souhaite la bienvenue à tous les participants.

Il excuse les invités et membres du COPIL absents, notamment Jean-Marie Floc'h, représentant de l'action 2 au sein du COPIL, qui pour des raisons de santé n'a pu être présent. Il excuse également l'absence de M. Matheron.

Il rappelle la composition du COPIL et que ce dernier ne peut valablement siéger que si les trois-quarts au moins de ses membres sont présents ou représentés, soit au moins 12 membres votants.

Avec 12 votants (13 voix), le quorum est atteint, et par conséquent, le COPIL peut siéger valablement.

**2. Nomination d'un secrétaire**

Luc Hébrard est désigné secrétaire de séance par l'Assemblée.

### **3. Validation du compte-rendu de l'Assemblée générale du COPIL-FINMINA en date du 15 décembre 2014**

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du COPIL-FINMINA du 15 décembre 2014 est validé à l'unanimité.

### **4. Sélection des projets innovants – Action 3**

O. Bonnaud présente la liste des projets proposés par l'ensemble des pôles.

Il rappelle que le budget « projets innovants » de FINMINA est de 268k€. En revanche, sur le GIP-CNFM, le budget pour l'année 2015 n'est pas encore notifié par le Ministère mais un montant de 210 k€ est réservé pour cette action. O. Bonnaud propose ainsi une répartition de financement entre FINMINA et GIP-CNFM permettant de soutenir tous les projets soumis.

Olivier Bonnaud passe ensuite en revue l'ensemble des projets et demande à chaque directeur de pôle de présenter synthétiquement le ou les projets de son pôle.

L'ensemble des projets et les financements associés sont soumis à l'approbation du COPIL. La proposition est validée par le COPIL à l'unanimité.

### **5. Budget FINMINA 2015-2016**

O. Bonnaud rappelle le budget prévisionnel global de FINMINA sur 8 ans, puis celui de 2015 en déclinant les montants prévus selon la ligne budgétaire (prestations externes, missions, fonctionnement, équipement...). Il rappelle qu'il est important d'essayer de respecter au mieux les répartitions initialement prévues, et que ceci devrait être possible.

O. Bonnaud présente ensuite les dépenses prévues par action et leur répartition sur les lignes budgétaires de « fonctionnement », « équipement » et « personnel ». Les dépenses prévues avant le prélèvement de réserve de 10% par l'ANR, sont de 256k€ en fonctionnement, 167,85k€ en équipement et 105k€ en personnel, soit au total 528,85k€. Le montant total versé à l'ensemble des partenaires et au coordonnateur se monte à 495k€.

O. Bonnaud présente ensuite les financements proposés pour chacun des partenaires, et leur répartition en « équipement », « personnel », « fonctionnement ». Pour rappel, tout achat inférieur à 800€ est considéré comme du fonctionnement. En fonction des besoins de chacun des partenaires, notamment liés aux projets proposés, un ajustement de la répartition est discuté avec chacun de leur responsable.

O. Bonnaud termine ce point en présentant un tableau récapitulatif des financements qui seront reçus par chacun des partenaires pour l'année 2015. Pour rappel, 10% des sommes allouées ne sont pas versées sur cet exercice mais restituées en fin de programme. Néanmoins, ces 10% doivent être justifiés.

Les différents tableaux de répartition par partenaire figurent en annexe de ce compte-rendu.

## 6. Bilan pédagogique et financier de l'année FINMINA – Rapport d'activité

### a) Bilan pédagogique

O. Bonnaud présente le contenu et le calendrier qu'il faudra respecter pour la remise du rapport d'activité 2014, la date limite de remise du rapport étant le 31 juillet 2015. Il présente également le processus de remise du rapport d'activité tel qu'il a été mis en place par l'ANR.

O. Bonnaud rappelle que le programme IDEFI n'est pas aligné sur l'année civile mais sur une période allant du 1<sup>er</sup> mai au 30 avril, ce qui complique la justification. Ainsi, pour le rapport d'activité à remettre au mois de juillet, nous ne disposerons sans doute pas encore des données de l'année académique 2014-2015. Ce sont donc les données de l'année académique 2013-2014 qu'il faudra ainsi rassembler.

O. Bonnaud décrit les rubriques qui ont été remplies en ligne l'an dernier et indique que ce seront probablement les mêmes rubriques qui seront à remplir cette année. Compte tenu du fait que les réponses à chacune de ces rubriques sont limitées en volume (nombre de caractères), il faudra être très synthétique dans notre rédaction.

O. Bonnaud demande ensuite à chaque responsable de faire un bilan de l'action dont il a la charge.

#### Action 2 – Nanosciences à l'école

Tayeb Mohammed-Brahim présente l'action 2. Il est notamment discuté du séminaire envisagé avec les lycées, rassemblant des professeurs, inspecteurs et élèves. Il est suggéré d'inviter un ou deux élèves par partenaire afin qu'il(s) puisse(nt) présenter son (leur) travail. Il est souhaitable que ce séminaire soit organisé avant le 30 juin. En effet, une réunion de bilan de mi-parcours sera organisée par l'ANR en octobre et il serait important que le GIP-CNFM puisse intégrer cette action lors de ce bilan.

#### Action 3 – Projets innovants

Laurent Fesquet présente le bilan de l'action 3 dédiée aux projets innovants. Il passe rapidement en revue les projets par thématique. Il informe également les partenaires qu'il fera circuler un document word à amender ou compléter puis finalement à valider ensemble.

O. Bonnaud rappelle qu'il serait souhaitable que les partenaires fournissent au GIP des photos des réalisations des étudiants, de préférence des photos ayant une bonne résolution. Ceci est important pour le rapport d'activité mais également pour illustrer les publications du CNFM ainsi que le dossier de prorogation du GIP.

#### Action 4 – Formation continue

Pascal Nouet présente le bilan de l'action 4 : cette année, deux formations ont eu lieu à Marseille et à Montpellier. Les « chiffres d'affaire » sont de 53k€ à Marseille et 17k€ à Montpellier, pour un volume total d'environ 4 000 heures de formation. Toutefois, il s'agit là d'actions ponctuelles et Pascal Nouet rappelle que l'objectif final est d'avoir un guichet national des formations continues en micro-électronique. Béatrice Pradarelli, qui est en charge de cette action auprès de Pascal Nouet, a lancé un appel auprès des directeurs de pôle pour collecter l'ensemble des propositions de formation du domaine. Elle n'a eu pour l'instant que 7 propositions, ce qui est encore trop peu pour avoir une bonne efficacité nationale.

Afin d'étoffer ce catalogue, il est décidé que B. Pradarelli contacte chaque directeur de pôle afin d'organiser un rendez-vous avec le service de formation continue (SFC) de l'établissement de rattachement. L'objectif est de présenter l'action 4, discuter le(s) fonctionnement(s) possible(s) avec les SFC, et surtout de recenser les formations déjà existantes auprès des

SFC pour que le CNFM puisse les promouvoir. Bien entendu, il ne faut pas négliger les nouvelles formations qui peuvent/doivent être proposées par les partenaires.

Une fois ce catalogue finalisé, il faudra rapidement se structurer pour permettre au système de devenir à terme auto-suffisant. Il est suggéré que le guichet national aiguille les candidats vers les SFC des lieux des formations. Les ressources financières apportées par les formations doivent permettre (1) de rémunérer les SFC organisateurs, (2) de payer les intervenants et (3) d'alimenter les pôles organisateurs et le GIP-CNFM afin notamment d'assurer la rémunération du personnel en charge de l'action, actuellement B. Pradarelli.

#### Action 5 – Sécurité Numérique

Lionel Torres n'étant pas présent à cette réunion, Pascal Nouet présente le bilan de l'action 5 : les investissements sont maintenant terminés et la plateforme est désormais opérationnelle. Des supports de cours ont été développés pour divers publics (stagiaires en sensibilisation, spécialistes, technologues en formation continue). Les premières formations ont été prodiguées (5 cours pour spécialistes, 2 conférences de sensibilisation dans des lycées). Il est prévu d'organiser dans un avenir proche 2 sessions de formation pour spécialistes de l'enseignement supérieur ainsi qu'un stage de formation technologique.

D'autre part, la mise en place d'un accès à distance, similaire à celui du testeur est envisagée. Enfin la réalisation d'une mallette pédagogique destinée à la sensibilisation des jeunes est à l'étude.

#### Action 6 – Dissémination

Le réseau FINMINA a présenté de nombreux travaux au cours de l'année écoulée. Il serait utile que les partenaires transmettent au coordonnateur leur liste de travaux présentés en conférence ou publiés concernant le projet FINMINA. O. Bonnaud rappelle que pour cette action, il est important de finaliser le numéro spécial dédié aux articles des JPCNFM 2014 sélectionnés pour publication dans la revue J3EA en ligne. Le processus de collecte des articles est en cours. Le GIP a reçu à cette date 11 articles sur les 16 prévus.

#### Action 7 – Ouverture à l'International

O. Bonnaud fait état des nombreuses actions qui ont eu lieu cette année au sein du réseau afin d'élargir l'ouverture à l'international. Il serait tout particulièrement important de recenser les enseignements donnés à l'étranger (notamment en Chine, ou au Vietnam) par des collègues utilisant les compétences du CNFM, donc bénéficiant directement ou indirectement des retombées de FINMINA.

D'autre part, il serait important d'évaluer le nombre d'étudiants étrangers rattachés à diverses filières utilisatrices des plateformes du CNFM et donc de FINMINA. Cependant la collecte de ces informations n'est pas aisée du fait que les utilisateurs ne sont pas inscrits au CNFM mais dans leurs établissements de délivrance de diplôme.

#### Action 8 – Pilotage

Cette action concerne la gestion et la coordination du projet FINMINA.

O. Bonnaud rappelle que cette action comporte un financement au titre de soutien pédagogique et technique FINMINA, pour un montant de 7,5 k€. Il nécessite un travail très important et de toute façon, bien supérieur à celui correspondant à ce soutien financier. Le GIP-CNFM cofinance donc très fortement cette action.

#### b) Bilan financier

O. Bonnaud présente ensuite le compte financier 2014 du GIP comportant le tableau d'exécution FINMINA 2012, 2013 et 2014. Ce tableau sera présenté et commenté par l'Agent comptable lors de l'Assemblée générale du GIP-CNFM du 31 mars prochain, toutefois il est

d'ores et déjà possible de mentionner que la gestion des ressources en provenance de FINMINA a été modifiée afin d'être au plus proche de la réalité comptable. Les ressources ont été réparties sur deux exercices en introduisant un compte de tiers qui a pour but de faciliter le transfert du reliquat d'un exercice à l'autre.

Pour le rapport annuel à faire pour l'ANR, il faudra essayer d'inclure au maximum les dépenses sur l'année académique 2014-2015, même si celle-ci n'est pas terminée. Cela devrait cependant permettre de justifier une partie des dépenses du réseau auprès de l'ANR sur l'exercice en cours et ainsi de minimiser les sommes non encore utilisées. Le Ministère des finances n'apprécie pas actuellement les montants mis apparemment en réserve dans les établissements.

## **7. Divers**

O. Bonnaud indique qu'une audition de mi-parcours est prévue à l'ANR à Paris, en octobre 2015. Il sera indispensable que deux ou trois membres du COPIL soient présents à cette audition au cours de laquelle l'avancement des actions FINMINA devra être présenté.

### **7.1. Validation des avenants**

O. Bonnaud présente et justifie les différents avenants aux conventions demandés par certains pôles.

Les avenants sont validés à l'unanimité.

### **7.2. Séminaire FINMINA**

En lien avec l'action 2, Tayeb Mohammed-Brahim et Marc Respaud vont proposer un format de séminaire. Il serait important que ce séminaire ait lieu avant octobre, c'est-à-dire avant l'audition à « mi-parcours », ainsi que cela a été commenté dans le point n°6.

### **7.3. RUE'2015**

O. Bonnaud indique que quelques membres du GIP-CNFM ont participé au salon RUE'2015 au titre de l'IDEFI, il s'agit d'Olivier Bonnaud, Directeur général du GIP, de Béatrice Pradarelli, en charge de l'action n°4, de Luc Hébrard, Directeur du pôle MIGREST et de Gilles Rizzo, Délégué général de l'ACSIEL.

Deux présentations ont été faites, l'une intitulée « Les objets connectés dans la société du futur : nécessité d'une formation innovante » présentée par O. Bonnaud, et l'autre intitulée « L'innovation fondée sur les hautes technologies et la pluridisciplinarité », présentée conjointement par G. Rizzo et par O. Bonnaud. A noter que ces présentations sont disponibles sur le site web du CNFM.

Malgré une faible participation du public et des industriels, ce salon a néanmoins été intéressant dans la mesure où il a permis d'une part de recueillir des informations concernant le fonctionnement des autres IDEFI et d'autre part de faire remonter des messages aux gestionnaires du projet IDEFI.

#### 7.4. FIEEC et ACSIEL 2015

O. Bonnaud indique que vendredi 20 mars 2015 s'est tenue une réunion ACSIEL-FIEEC. Il en résulte que la FIEEC pourrait devenir membre du GIP pour cette année.

ACSIEL a d'ores et déjà acté sa participation financière, à hauteur de 5000 €, ainsi qu'il est indiqué dans les statuts du GIP, et la FIEEC pourrait également confirmer sa participation très prochainement.

Il est évident que la présence de nos partenaires industriels est très importante dans la perspective du renouvellement du GIP ainsi que pour la poursuite du projet FINMINA.

A noter que l'ACSIEL souhaite organiser des forums régionaux « tournants » afin de rassembler les acteurs académiques et industriels. Le premier aura lieu à Caen le 5 novembre 2015. Il serait important qu'une délégation du CNFM soit présente à ce forum. Le format de notre intervention reste à définir (présentation d'une demi-heure, avec ou sans questions, etc.).

La séance est levée à 16H15



Luc HEBRARD  
Secrétaire de séance



Olivier BONNAUD  
Coordonnateur FINMINA  
Directeur général du GIP-CNFM

# TABLEAUX ANNEXES

## 1) Tableaux de répartition par partenaire

### Partenaire 1 – PCM/SN

PCM													
Nature	Type	Action	N° de Partenaire	Part théorique partenaire	Versé au partenaire en 2015	Contribution gestion partenaire 1%	Contribution gestion GIP 3%	Somme effective versée au pôle	Réserve 10% partenaire	1% de gestion sur les 10% de réserve	gestion GIP (3% sur les 10%)	Justification du pôle	Cofinancement prévu
Equipement	EQU		Parten 1 - UM2	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Personnels	PER		Parten 1 - UM2	97 500,00 €	87 750,00 €	877,50 €	2 632,50 €	88 627,50 €	9 750,00 €	97,50 €	292,50 €	98 475,00 €	40 000,00 €
Fonctionnement	FCT		Parten 1 - UM2	58 000,00 €	52 200,00 €	522,00 €	1 566,00 €	52 722,00 €	5 800,00 €	58,00 €	174,00 €	58 580,00 €	139 500,00 €
<b>Total</b>			<b>Parten 1 - UM2</b>	<b>155 500,00 €</b>	<b>139 950,00 €</b>	<b>1 399,50 €</b>	<b>4 198,50 €</b>	<b>141 349,50 €</b>	<b>15 550,00 €</b>	<b>155,50 €</b>	<b>466,50 €</b>	<b>157 055,00 €</b>	<b>179 500,00 €</b>

### Partenaire 2 – AIME

AIME													
Nature	Type	Action	N° de Partenaire	Part théorique partenaire	Versé au partenaire en 2015	Contribution gestion partenaire 1%	Contribution gestion GIP 3%	Somme effective versée au pôle	Réserve 10% partenaire	1% de gestion sur les 10% de réserve	gestion GIP (3% sur les 10%)	Justification du pôle	Cofinancement prévu
Equipement	EQU		Parten 2-AIME	38 000,00 €	34 200,00 €	342,00 €	1 026,00 €	34 542,00 €	3 800,00 €	38,00 €	114,00 €	38 380,00 €	38 380,00 €
Personnels	PER		Parten 2-AIME	2 500,00 €	2 250,00 €	22,50 €	67,50 €	2 272,50 €	250,00 €	2,50 €	7,50 €	2 525,00 €	4 000,00 €
Fonctionnement	FCT		Parten 2-AIME	17 500,00 €	15 750,00 €	157,50 €	472,50 €	15 907,50 €	1 750,00 €	17,50 €	52,50 €	17 675,00 €	20 100,00 €
<b>Total</b>			<b>Parten 2-AIME</b>	<b>58 000,00 €</b>	<b>52 200,00 €</b>	<b>522,00 €</b>	<b>1 566,00 €</b>	<b>52 722,00 €</b>	<b>5 800,00 €</b>	<b>58,00 €</b>	<b>174,00 €</b>	<b>58 580,00 €</b>	<b>62 480,00 €</b>

### Partenaire 3 – CCMO

CCMO													
Nature	Type	Action	N° de Partenaire	Part théorique partenaire	Versé au partenaire en 2015	Contribution gestion partenaire 1%	Contribution gestion GIP 3%	Somme effective versée au pôle	Réserve 10% partenaire	1% de gestion sur les 10% de réserve	gestion GIP (3% sur les 10%)	Justification du pôle	Cofinancement prévu
Equipement	EQU		Parten 1 - UM2	29 000,00 €	26 100,00 €	261,00 €	783,00 €	26 361,00 €	2 900,00 €	29,00 €	87,00 €	29 290,00 €	30 000,00 €
Personnels	PER		Parten 1 - UM2	4 000,00 €	3 600,00 €	36,00 €	108,00 €	3 636,00 €	400,00 €	4,00 €	12,00 €	4 040,00 €	500,00 €
Fonctionnement	FCT		Parten 1 - UM2	21 500,00 €	19 350,00 €	193,50 €	580,50 €	19 543,50 €	2 150,00 €	21,50 €	64,50 €	21 715,00 €	25 500,00 €
<b>Total</b>			<b>Parten 1 - UM2</b>	<b>54 500,00 €</b>	<b>49 050,00 €</b>	<b>490,50 €</b>	<b>1 471,50 €</b>	<b>49 540,50 €</b>	<b>5 450,00 €</b>	<b>54,50 €</b>	<b>163,50 €</b>	<b>55 045,00 €</b>	<b>56 000,00 €</b>

### Partenaire 4 – CEMIP

CEMIP													
Nature	Type	Action	N° de Partenaire	Part théorique partenaire	Versé au partenaire en 2015	Contribution gestion partenaire 1%	Contribution gestion GIP 3%	Somme effective versée au pôle	Réserve 10% partenaire	1% de gestion sur les 10% de réserve	gestion GIP (3% sur les 10%)	Justification du pôle	Cofinancement prévu
Equipement	EQU		Parten 4-CEMIP	15 000,00 €	13 500,00 €	135,00 €	405,00 €	13 635,00 €	1 500,00 €	15,00 €	45,00 €	15 150,00 €	35 747,02 €
Personnels	PER		Parten 4-CEMIP	4 500,00 €	4 050,00 €	40,50 €	121,50 €	4 090,50 €	450,00 €	4,50 €	13,50 €	4 545,00 €	42 896,43 €
Fonctionnement	FCT		Parten 4-CEMIP	17 500,00 €	15 750,00 €	157,50 €	472,50 €	15 907,50 €	1 750,00 €	17,50 €	52,50 €	17 675,00 €	324 106,33 €
<b>Total</b>			<b>Parten 4-CEMIP</b>	<b>37 000,00 €</b>	<b>33 300,00 €</b>	<b>333,00 €</b>	<b>999,00 €</b>	<b>33 633,00 €</b>	<b>3 700,00 €</b>	<b>37,00 €</b>	<b>111,00 €</b>	<b>37 370,00 €</b>	<b>402 749,78 €</b>

### Partenaire 5 – CIME

CIME													
Nature	Type	Action	N° de Partenaire	Part théorique partenaire	Versé au partenaire en 2015	Contribution gestion partenaire 1%	Contribution gestion GIP 3%	Somme effective versée au pôle	Réserve 10% partenaire	1% de gestion sur les 10% de réserve	gestion GIP (3% sur les 10%)	Justification du pôle	Cofinancement prévu
Equipement	EQU		Parten 5-CIME	18 000,00 €	16 200,00 €	162,00 €	486,00 €	16 362,00 €	1 800,00 €	18,00 €	54,00 €	18 180,00 €	42 896,43 €
Personnels	PER		Parten 5-CIME	12 000,00 €	10 800,00 €	108,00 €	324,00 €	10 908,00 €	1 200,00 €	12,00 €	36,00 €	12 120,00 €	16 000,00 €
Fonctionnement	FCT		Parten 5-CIME	44 500,00 €	40 050,00 €	400,50 €	1 201,50 €	40 450,50 €	4 450,00 €	44,50 €	133,50 €	44 945,00 €	78 050,00 €
<b>Total</b>			<b>Parten 5-CIME</b>	<b>74 500,00 €</b>	<b>67 050,00 €</b>	<b>670,50 €</b>	<b>2 011,50 €</b>	<b>67 720,50 €</b>	<b>7 450,00 €</b>	<b>74,50 €</b>	<b>223,50 €</b>	<b>75 245,00 €</b>	<b>136 946,43 €</b>

## Partenaire 6 – CIMIRLY

CIMIRLY													
Nature	Type	Action	N° de Partenaire	Part théorique partenaire	Versé au partenaire en 2015	Contribution gestion partenaire 1%	Contribution gestion GIP 3%	Somme effective versée au pôle	Réserve 10% partenaire	1% de gestion sur les 10% de réserve	gestion GIP (3% sur les 10%)	Justification du pôle	Cofinancement prévu
Equipement	EQU		Parten 6-CIMIRLY	8 000,00 €	7 200,00 €	72,00 €	216,00 €	7 272,00 €	800,00 €	8,00 €	24,00 €	8 080,00 €	19 065,08 €
Personnels	PER		Parten 6-CIMIRLY	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonctionnement	FCT		Parten 6-CIMIRLY	8 000,00 €	7 200,00 €	72,00 €	216,00 €	7 272,00 €	800,00 €	8,00 €	24,00 €	8 080,00 €	11 687,50 €
<b>Total</b>			<b>Parten 6-CIMIRLY</b>	<b>16 000,00 €</b>	<b>14 400,00 €</b>	<b>144,00 €</b>	<b>432,00 €</b>	<b>14 544,00 €</b>	<b>1 600,00 €</b>	<b>16,00 €</b>	<b>48,00 €</b>	<b>16 160,00 €</b>	<b>30 752,58 €</b>

## Partenaire 7 – MIGREST

MIGREST													
Nature	Type	Action	N° de Partenaire	Part théorique partenaire	Versé au partenaire en 2015	Contribution gestion partenaire 1%	Contribution gestion GIP 3%	Somme effective versée au pôle	Réserve 10% partenaire	1% de gestion sur les 10% de réserve	gestion GIP (3% sur les 10%)	Justification du pôle	Cofinancement prévu
Equipement	EQU		Parten 7-MIGREST	10 000,00 €	9 000,00 €	90,00 €	270,00 €	9 090,00 €	1 000,00 €	10,00 €	30,00 €	10 100,00 €	23 831,35 €
Personnels	PER		Parten 7-MIGREST	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonctionnement	FCT		Parten 7-MIGREST	2 000,00 €	1 800,00 €	18,00 €	54,00 €	1 818,00 €	200,00 €	2,00 €	6,00 €	2 020,00 €	700,00 €
<b>Total</b>			<b>Parten 7-MIGREST</b>	<b>12 000,00 €</b>	<b>10 800,00 €</b>	<b>108,00 €</b>	<b>324,00 €</b>	<b>10 908,00 €</b>	<b>1 200,00 €</b>	<b>12,00 €</b>	<b>36,00 €</b>	<b>12 120,00 €</b>	<b>24 531,35 €</b>

## Partenaire 8 – PACA

PACA													
Nature	Type	Action	N° de Partenaire	Part théorique partenaire	Versé au partenaire en 2015	Contribution gestion partenaire 1%	Contribution gestion GIP 3%	Somme effective versée au pôle	Réserve 10% partenaire	1% de gestion sur les 10% de réserve	gestion GIP (3% sur les 10%)	Justification du pôle	Cofinancement prévu
Equipement	EQU		Parten 8-PACA	14 000,00 €	12 600,00 €	126,00 €	378,00 €	12 726,00 €	1 400,00 €	14,00 €	42,00 €	14 140,00 €	33 363,89 €
Personnels	PER		Parten 8-PACA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonctionnement	FCT		Parten 8-PACA	9 000,00 €	8 100,00 €	81,00 €	243,00 €	8 181,00 €	900,00 €	9,00 €	27,00 €	9 090,00 €	12 750,00 €
<b>Total</b>			<b>Parten 8-PACA</b>	<b>23 000,00 €</b>	<b>20 700,00 €</b>	<b>207,00 €</b>	<b>621,00 €</b>	<b>20 907,00 €</b>	<b>2 300,00 €</b>	<b>23,00 €</b>	<b>69,00 €</b>	<b>23 230,00 €</b>	<b>46 113,89 €</b>

## Partenaire 9 – PCB

PCB													
Nature	Type	Action	N° de Partenaire	Part théorique partenaire	Versé au partenaire en 2015	Contribution gestion partenaire 1%	Contribution gestion GIP 3%	Somme effective versée au pôle	Réserve 10% partenaire	1% de gestion sur les 10% de réserve	gestion GIP (3% sur les 10%)	Justification du pôle	Cofinancement prévu
Equipement	EQU		Parten 9-PCB	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Personnels	PER		Parten 9-PCB	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonctionnement	FCT		Parten 9-PCB	1 500,00 €	1 350,00 €	13,50 €	40,50 €	1 363,50 €	150,00 €	1,50 €	4,50 €	1 515,00 €	850,00 €
<b>Total</b>			<b>Parten 9-PCB</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>1 350,00 €</b>	<b>13,50 €</b>	<b>40,50 €</b>	<b>1 363,50 €</b>	<b>150,00 €</b>	<b>1,50 €</b>	<b>4,50 €</b>	<b>1 515,00 €</b>	<b>850,00 €</b>

## Partenaire 10 – PLM

PLM													
Nature	Type	Action	N° de Partenaire	Part théorique partenaire	Versé au partenaire en 2015	Contribution gestion partenaire 1%	Contribution gestion GIP 3%	Somme effective versée au pôle	Réserve 10% partenaire	1% de gestion sur les 10% de réserve	gestion GIP (3% sur les 10%)	Justification du pôle	Cofinancement prévu
Equipement	EQU		Parten 10-PLM	29 846,15 €	26 861,54 €	268,62 €	805,85 €	27 130,15 €	2 984,62 €	29,85 €	89,54 €	30 144,61 €	0,00 €
Personnels	PER		Parten 10-PLM	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonctionnement	FCT		Parten 10-PLM	8 000,00 €	7 200,00 €	72,00 €	216,00 €	7 272,00 €	800,00 €	8,00 €	24,00 €	8 080,00 €	800,00 €
<b>Total</b>			<b>Parten 10-PLM</b>	<b>37 846,15 €</b>	<b>34 061,54 €</b>	<b>340,62 €</b>	<b>1 021,85 €</b>	<b>34 402,15 €</b>	<b>3 784,62 €</b>	<b>37,85 €</b>	<b>113,54 €</b>	<b>38 224,61 €</b>	<b>800,00 €</b>

## Partenaire 11 – PLFM

PLFM													
Nature	Type	Action	N° de Partenaire	Part théorique partenaire	Versé au partenaire en 2015	Contribution gestion partenaire 1%	Contribution gestion GIP 3%	Somme effective versée au pôle	Réserve 10% partenaire	1% de gestion sur les 10% de réserve	gestion GIP (3% sur les 10%)	Justification du pôle	Cofinancement prévu
Equipement	EQU		Parten 11-PLFM	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Personnels	PER		Parten 11-PLFM	3 500,00 €	3 150,00 €	31,50 €	94,50 €	3 181,50 €	350,00 €	3,50 €	10,50 €	3 535,00 €	5 500,00 €
Fonctionnement	FCT		Parten 11-PLFM	5 500,00 €	4 950,00 €	49,50 €	148,50 €	4 999,50 €	550,00 €	5,50 €	16,50 €	5 555,00 €	7 850,00 €
<b>Total</b>			<b>Parten 11-PLFM</b>	<b>9 000,00 €</b>	<b>8 100,00 €</b>	<b>81,00 €</b>	<b>243,00 €</b>	<b>8 181,00 €</b>	<b>900,00 €</b>	<b>9,00 €</b>	<b>27,00 €</b>	<b>9 090,00 €</b>	<b>13 350,00 €</b>



## Partenaire 12 – PMIPS

PMIPS													
Nature	Type	Action	N° de Partenaire	Part théorique partenaire	Versé au partenaire en 2015	Contribution gestion partenaire 1%	Contribution gestion GIP 3%	Somme effective versée au pôle	Réserve 10% partenaire	1% de gestion sur les 10% de réserve	gestion GIP (3% sur les 10%)	Justification du pôle	Cofinancement prévu
Equipement	EQU		Parten 12-PMIPS	6 000,00 €	5 400,00 €	54,00 €	162,00 €	5 454,00 €	600,00 €	6,00 €	18,00 €	6 060,00 €	14 298,81 €
Personnels	PER		Parten 12-PMIPS	3 500,00 €	3 150,00 €	31,50 €	94,50 €	3 181,50 €	350,00 €	3,50 €	10,50 €	3 535,00 €	1 500,00 €
Fonctionnement	FCT		Parten 12-PMIPS	7 000,00 €	6 300,00 €	63,00 €	189,00 €	6 363,00 €	700,00 €	7,00 €	21,00 €	7 070,00 €	14 531,25 €
<b>Total</b>			<b>Parten 12-PMIPS</b>	<b>16 500,00 €</b>	<b>14 850,00 €</b>	<b>148,50 €</b>	<b>445,50 €</b>	<b>14 998,50 €</b>	<b>1 650,00 €</b>	<b>16,50 €</b>	<b>49,50 €</b>	<b>16 665,00 €</b>	<b>30 330,06 €</b>

## Partenaire 13 – ACSIEL

ACSIEL													
Nature	Type	Action	N° de Partenaire	Part théorique partenaire	Versé au partenaire en 2015	Contribution gestion partenaire 1%	Contribution gestion GIP 3%	Somme effective versée au pôle	Réserve 10% partenaire	1% de gestion sur les 10% de réserve	gestion GIP (3% sur les 10%)	Justification du pôle	Cofinancement prévu
Equipement	EQU		Parten 13 - ACSIEL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Personnels	PER		Parten 13 - ACSIEL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 200,00 €
Fonctionnement	FCT		Parten 13 - ACSIEL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total</b>			<b>Parten 13 - ACSIEL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 200,00 €</b>

## Partenaire 14 – GIP CNFM

GIP-CNFM													
Nature	Type	Action	N° de Partenaire	Part théorique partenaire	Versé au partenaire en 2015	Contribution gestion partenaire 1%	Contribution gestion GIP 3%	Somme effective versée au pôle	Réserve 10% partenaire	1% de gestion sur les 10% de réserve	gestion GIP (3% sur les 10%)	Justification du pôle	Cofinancement prévu
Equipement	EQU		Parten 14-GIP	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Personnels	PER		Parten 14-GIP	7 500,00 €	6 750,00 €	67,50 €	202,50 €	6 817,50 €	750,00 €	7,50 €	22,50 €	7 575,00 €	10 000,00 €
Fonctionnement	FCT		Parten 14-GIP	26 000,00 €	23 400,00 €	234,00 €	702,00 €	23 634,00 €	2 600,00 €	26,00 €	78,00 €	26 260,00 €	37 250,00 €
<b>Total</b>			<b>Parten 14-GIP</b>	<b>33 500,00 €</b>	<b>30 150,00 €</b>	<b>301,50 €</b>	<b>904,50 €</b>	<b>30 451,50 €</b>	<b>3 350,00 €</b>	<b>33,50 €</b>	<b>100,50 €</b>	<b>33 835,00 €</b>	<b>47 250,00 €</b>

## 2) Récapitulatif global des soutiens FINMINA

Récapitulatif par partenaire pour l'exercice 2015		
Partenaire	Montant alloué	Montant versé
Parten 1-UM2	155 500,00 €	141 349,50 €
Parten 2-AIME	58 000,00 €	52 722,00 €
Parten 3-CCMO	54 500,00 €	49 540,50 €
Parten 4-CEMIP	37 000,00 €	33 633,00 €
Parten 5-CIME	74 500,00 €	67 720,50 €
Parten 6-CIMIRLY	16 000,00 €	14 544,00 €
Parten 7-MIGREST	12 000,00 €	10 908,00 €
Parten 8-PACA	23 000,00 €	20 907,00 €
Parten 9-PCB	1 500,00 €	1 363,50 €
Parten 10-PLM	37 846,15 €	34 402,15 €
Parten 11-PLFM	9 000,00 €	8 181,00 €
Parten 12-PMIPS	16 500,00 €	14 998,50 €
Parten 13-SITELESC	0,00 €	0,00 €
Parten 14-GIP	33 500,00 €	30 451,50 €
<b>Total</b>	<b>528 846,15 €</b>	<b>480 721,15 €</b>